L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, (MATIN.) 15 FÉVRIER 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 15 FEVRIER.

Depuis quelques jours les malles ne nous apportent plus que de vieilles gazettes ; il faut espérer que quand elles auront transporté toutes celles qui sont restées en arrière, nous en recevrons enfin d'un peu plus fraîches et susceptibles de nous fournir quelque chose pour remplir nos colonnes. Par le courrier d'hier nous n'avons reçu de New-York et de Philadelphie que des papiers de vieilles dates.

—Pour la clôture du carnaval, il y aura ce soir, mardi-gras, un magnifique BAL PARÉ ET MASQUÉ ; on dansera dans les deux salles, celle du Théâtre et celle dans laquelle se donnent ordinairement les bals, attenant à la première. Le spectacle aura lieu comme de coutume ; immédiatement après, un plancher sera établi en quelques instans sur les bancs du parterre, et en moins d'une demi-heure cette salle sera ouverte au public ; l'autre le sera dès sept heures. On nous assure que rien ne sera négligé pour l'embellissement de ce bal et la commodité des personnes qui y assisteront ; les deux salles seront décorées avec une richesse et un luxe vraiment asiatiques.

COUR CRIMINELLE.

L'Etat contre *James Flemming.* } Assaut avec intention de commettre un assassinat.

L'accusé a été jugé par un jury et trouvé coupable d'assaut et batterie. Il a été conduit aujourd'hui devant la cour, et condamné à un emprisonnement de deux ans aux travaux forcés, à une amende de trois cents piastres, aux frais de cour, et à rester en prison jusqu'au parfait paiement des dits frais.

—James Brown, (*alias* Jack of Clubs,) accusé d'avoir assassiné un nommé Bordon, le 26 février dernier, près des Magasins Bleus, sur la Levée, a été jugé samedi dernier ; le jury ayant entendu l'accusation et les débats, s'est retiré, et en moins de 10 minutes, il a apporté un verdict de *coupable d'assassinat.* Le criminel a été reconduit en prison, pour attendre sa condamnation.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

D'UN DISCOURS DE M. DE SADE SUR LA COLONISATION D'ALGER.

Hier M. de Sade s'est élevé dans la chambre des députés contre le projet de colonisation d'Alger. L'honorable membre ne veut pas que les conservateurs cette conquête, parcequ'il estime à fort peu de valeur l'honneur stérile d'étendre à quelque soigneur de quelques lieues carrées sur cette terre barbare. Sous le rapport des honneurs de la seigneurie, nous sommes bien volontiers de son avis ; nous nous soucions aussi peu qu'il en vaut droit de suzeraineté, nous ne sommes point partisans des redevances seigneuriales ni d'une *terre barbare*, et encore moins sur celle *bien cultivée.*

M. de Sade n'appartient pas, comme il le dit lui-même, à l'ancienne école. Il est de ces économistes positifs qui ne conçoivent d'établissemens utiles que ceux qui se résolvent en argent comptant en un bénéfice net, bien palpable, en espèces sonnantes ; qui évaluent en écus la liberté électorale et l'éligibilité ; pour qui la première garantie de la moralité est un cautionnement en rentes sur l'état ; qui ont enfin la prétention de mesurer l'importance d'une entreprise sociale à l'argent qu'elle rapporte.

Ceux qui ont la prétention : car je suis bien sûr que lorsque viendra une loi générale sur les canaux, M. de Sade votera sans balancer pour le canal de Bretagne, par exemple, de préférence au canal de Nivernais. Et cependant le canal de Bretagne restera pendant long-temps avec peu ou point de revenu ; il est douteux que les droits de péage sur le canal de Nivernais soient jamais en rapport avec les sommes énormes qu'il aura coûtées ; et parmi nos autres départemens il en est beaucoup dont les avantages immédiats ne sont pas proportionnés aux frais qu'elles occasionnent. C'est qu'au fond de toutes ces entreprises il y a autre chose que des produits matériels bien proches, bien calculables. Les économistes les plus froids, les législateurs les plus positifs, sont dominés à leur insu par un principe de perfectionnement, pensée large, éminemment morale et généreuse, qui ne s'arrête pas à une balance de recettes et de dépenses.

Au reste, dans la suite de son discours, M. de Sade a été peu conséquent avec lui-même. Le milieu, infidèle à sa politique de caisse, s'est pris à féliciter la France de la partie *heureuse de l'entreprise*, de ce qu'elle avait *détruit un nid d'infâmes pirates* et *vengé l'honneur de la chrétienté.* N'en déplaise à l'honorable député, c'est là de la politique sentimentale qu'il fait jamais. Nous qui, de même, sommes loin de bannir le sentiment de la politique, nous félicitons aussi la France de l'expédition d'Alger ; non parcequ'elle a détruit ce qu'on appelle un *nid de pirates* ; non parcequ'elle a vengé l'honneur de la chrétienté ni de personne, car nous avons horreur de la destruction et de la vengeance ; mais parcequ'elle doit transporter la civilisation européenne chez des peuples arriérés. Dans l'origine des sociétés, la guerre se fait ainsi dans un but de pillage et de dévastation. Alors des nations barbares *abolissaient les nids* d'autres barbares, ou *vengeaient l'honneur* de quelque cité en brûlaient les villes, en égorgeant les hommes, et en traînant les femmes et les enfans esclavage pêle-mêle avec le bétail des vaincus. Aujourd'hui la guerre est inusitée et impie, à moins qu'en dépit des inspirations d'un *patriotisme égoïste* et d'un prétendu droit de non-intervention, elle n'aille accomplir un acte de haute police en arrêtant l'effusion du sang entre deux nations acharnées, ou à moins encore qu'elle n'ait pour but le perfectionnement et l'éducation des nations peu avancées chez qui les bienfaits de la science et de l'industrie ne sauraient pénétrer autrement que sous la protection d'un corps d'artillerie.

De toutes les nations de l'Europe la France est la seule qui puisse se glorifier de plusieurs de ces guerres d'ordre et de civilisation ; et nous n'hésitons pas à compter l'expédition d'Alger parmi celles qui doivent honorer ainsi le règne, parce que, malgré le jugement de M. de Sade, nous ne croyons pas qu'elle ait été seulement conçue dans de coupables desseins ; et quand il en serait ainsi, la France régénérée saurait accepter en le purifiant l'héritage de la restauration. Qu'elle fasse tourner la conquête au profit des populations africaines, au sien propre et à celui de l'espèce humaine, en s'occupant de leur amélioration progressive.

Voilà comment on voit ainsi que nous ne sommes point sous l'empire de ces anciennes idées combattues par M. de Sade, et que si nous tenons à ce que la France conserve la régence, ce n'est point pour la stérile honneur d'un accroissement de territoire, mais pour substituer au détestable système de la piraterie un état social plus avancé. Il s'agit de mettre ce pays dans un état tel que nous puissions entretenir avec lui des relations commerciales ; il s'agit d'y détruire la barbarie, d'y introduire un état de choses qui permette à la civilisation de suivre son cours, et donne à ces barbares les habitudes et les besoins [illegible] peuple civilisé."

Mais tandis qu'à nos yeux une aussi grande entreprise est une des plus graves et des plus délicates qu'une grande et forte nation puisse se proposer, M. de Sade n'y voit qu'une affaire tout-à-fait simple et facile, c'est pour lui une bagatelle. *Il ne s'agit*, dit-il, *que* de cela ; et pour obtenir infailliblement ce résultat il ne trouve rien de mieux que de conseiller à notre gouvernement de retirer ses troupes jusqu'au dernier caporal, et ses employés jusqu'au dernier commissaire de police. *(Globe.)*

PARIS, novembre.

La question espagnole, telle que l'ont faite nos deux ministères, présente aujourd'hui tant de faces et prête à tant de commentaires, qu'on peut presque chaque jour l'envisager sous un point de vue nouveau. Nous ne l'avons fait qu'à présent considérée que par rapport à la France, à son devoir, à ses intérêts. Nous pouvons maintenant, et sans quitter néanmoins la politique nationale, la considérer par rapport à l'Angleterre.

Quand M. Canning, en prenant les rênes du gouvernement, écrivit sur son drapeau sa fameuse devise, "Liberté civile et religieuse pour tous les peuples ;" quand il eut proclamé en plein parlement que le pouvoir de l'Angleterre est immense, parce que les mécontents de tous les pays de l'Europe étaient prêts à se ranger de son côté, il prit par cette seule parole, sur les rois effrayés, l'ascendant que doit toujours avoir la force qui se connaît ; et l'Angleterre, que Castlereagh avait humblement confondue dans le faisceau de la sainte-alliance, s'en isola pour dominer la politique européenne de toute la hauteur de la puissance et du génie. Mais Wellington, général de la sainte-alliance, fit descendre l'Angleterre du rang où l'avait élevée Canning, pour la ramener au rôle inférieur tracé par Castlereagh. Après la révolution de juillet, la France devait et pouvait aisément prendre la tête de l'Angleterre sous Canning ; elle pouvait adopter sa devise, répéter ses paroles, et faire trembler les rois européens par ce terrible mot, que les mécontents de tous les peuples étaient prêts à se ranger sous sa bannière. Certes pour le nouveau gouvernement de France ce rôle était aussi sûr, aussi sage que noble et digne de son origine. Sans jeter le gant aux cabinets de l'Europe, il pouvait ne pas rechercher si humblement ces vaines reconnaissances, ces insignifiants témoignages de paix dont la politique n'est jamais avare, et repousser sans crainte certaines insinuations quelque peu menaçantes. Pour appliquer ces réflexions à l'objet spécial qui nous occupe, le cabinet du Palais-Royal aurait peut-être pu ne pas sacrifier à la reconnaissance si outrageusement contrainte et mensongère de la cour de Madrid, ainsi qu'aux remontrances intéressées de l'Angleterre, le devoir que l'équité la plus vulgaire et l'intérêt le plus évident lui commandaient envers l'Espagne. Il a fait autrement, et nous ne répéterons pas des reproches déjà lancés avec toute la franchise de notre conviction, des reproches que la France n'aura peut-être que trop d'occasions de répéter plus tard. Mais nous voulons montrer le résultat immédiat, et prochain que pourrait avoir cette faute commise à la fois contre la morale et la politique. Le ministère Wellington est abattu, et la sainte-alliance tombe avec lui. Ce bien que l'Angleterre prêtait à toutes les nations, est rendu sans retour, et, pour quelques temps au moins, chaque cabinet va marcher seul dans sa voie qu'il se tracera. Qui nous assure que le nouveau ministère anglais ne cherchera pas sur le champ à venir à l'Angleterre la place que lui avait donnée Canning ! Les circonstances qui amènent au pouvoir, le vœu populaire, les principes et les affections de ses membres, ne semblent-ils pas lui commander l'essai de cette grande et noble tâche ! Le discours de la couronne, qui a été pour Wellington et ses collègues comme le rasoir de Castlereagh, a heurté l'opinion nationale anglaise principalement par l'humeur avec laquelle était traitée notre révolution, par la protection donnée au tyran de Portugal, parceque enfin on faisait passer ensemble, et comme sur le même pied, la reconnaissance de don Miguel et celle de Louis-Philippe Ier. Le nouveau ministère doit, à coup sûr, refuser les promesses de l'autre ; à la reconnaissance de don Miguel, à l'envoi d'une armée anglaise pour soutenir sa sanglante usurpation, succéder la reconnaissance de don Maria et l'envoi d'une armée anglaise à l'appui, car les motifs manqueront moins pour ce nouveau *casus foederis* que pour l'autre. Si don Maria monte sur le trône, et qu'avec elle soient rétablies les institutions abhorrées à son père par l'ambassadeur Canning, ne faut-il pas que l'Espagne, sur ces entre deux constitutions, retrouve aussi le germe, et rejette à jamais ce joug que cent mille baïonnettes françaises lui ont imposé ? Qui lui ordonnera le premier appui ? qui lui tendra cette main ? c'est notre appui qu'elle voudra, c'est notre main qui devait la relever. Mais nous l'avons abandonnée, traînée, foulée aux pieds. Croyons qu'elle ne puisse aujourd'hui demander à l'Angleterre ce que la France lui refuse, que l'Angleterre ne puisse lui offrir ce que nous n'avons pas su lui donner ! Malgré nos vœux de sympathie et de voisinage, les Espagnols accepteront sans doute leur délivrance de quelque part qu'elle vienne, de quelque main qu'elle soit présentée ; et si l'Angleterre, reine à Lisbonne, fait à l'Espagne le présent d'une révolution ; si, par des intérêts communs, par des alliances de famille, elle étend jusqu'aux Pyrénées la frontière du Portugal, faisant de la Péninsule entière ce qu'en a voulu faire la nature, un seul état, une seule nation ; si elle y acquiert l'influence qui devait nous appartenir ; si elle prend enfin notre rôle et termine à son profit l'œuvre qu'il nous était donné d'accomplir au nôtre, les ministres de la France comprendront-ils enfin toute l'étendue de leur faute et sentiront-ils l'amer repentir d'avoir sacrifié les devoirs de la justice et de l'humanité ! *(ibid.)*

Les faits les plus remarquables et les moins remarqués cependant que présente actuellement notre situation politique, c'est l'influence acquise aux fabriques notabilités industrielles et surtout à deux banquiers célèbres. MM. Lafitte et Casimir Périer figurent aujourd'hui au premier rang parmi les personnages politiques. Tous les deux ont joué un rôle important dans les événements de juillet, tous les deux furent appelés au conseil du prince lors de la formation du premier cabinet ; seuls ils ont tour-à-tour occupé le fauteuil présidant dans la chambre nouvelle ; l'un et l'autre sont en ce moment le centre d'un parti. Félicitons l'industrie de ce qu'elle est parvenue à un degré de puissance tellement élevé que l'on tire maintenant de son sein les hommes appelés à diriger la France. Félicitons-la de l'importance sociale qu'elle obtient chaque jour en face des progrès rapides qu'elle a déjà accomplis ; félicitons-la des progrès plus grands encore que l'avenir lui réserve. Il y a bien loin de ces marchands du moyen âge, qu'en leur qualité de roturiers, les nobles barons féodaux rançonnaient impitoyablement, comme aujourd'hui les pachas d'Asie écrasent d'avanies les caravanes, à ces puissances de la Banque dont la signature trouve plus de crédit que bien des sceaux royaux suivis du contre-seing d'un premier ministre, dont le concours est devenu indispensable pour les guerres et pour toutes les grandes entreprises d'utilité publique, dont tous les rois de l'Europe demandent les avis, auxquels le roi des Français confie l'administration de son royaume, et dont enfin M. de Metternich lui-même, ce tinébranlable champion des siècles passés, recherche l'amitié sans craindre de déroger. Un tel accroissement de pouvoir doit être, aux yeux de tout homme éclairé, le signe précurseur d'une brillante destinée pour l'industrie. Un jour viendra, nous n'en doutons pas, où elle exercera sur la marche des sociétés une influence officielle dont son influence officieuse actuelle sera cependant le germe et le présage.

Et cependant les industriels qui gouvernent, nous paraissent n'avoir que des pressentiments bien vagues de la carrière immense qui ne peut manquer de s'ouvrir pour les travailleurs, et surtout pour les banquiers. Pour arriver au pouvoir, ils ont dû se faire jour à travers des corporations, de classes hautement hostiles à l'industrie, ou du moins entachées de la considération dont elle est entourée de plus en plus. Depuis la restauration, il leur a fallu essuyer les mépris, endurer les exigences, les caprices, l'avidité, la tyrannie brutale des hommes de sacristie et de congrégation, de robe et d'épée ; et à peine sont-ils parvenus à se ménager une issue au pouvoir, qu'on les a vus se traîner servilement à la suite de leurs anciens oppresseurs. Ils se sont faits leurs écoliers, ils ont copié leur visage et imité leurs gestes ; il leur a été donné de rentrer seuls et à l'aise le gouvernail, et ils n'ont su que le laisser dans la direction où l'avaient tourné les hauts et puissants seigneurs de la noblesse ecclésiastique, parlementaire ou militaire, confondus avec les capacités du barreau et les grands propriétaires fonciers. Tant qu'ils s'étaient trouvés en bas, ils avaient poussé des plaintes amères ; ils se sentaient froissés, blessés ; ils appelaient de tous leurs vœux un nouvel ordre de choses ; et dès qu'ils ont été en haut, dès qu'ils leur a été loisible de faire de la politique et de l'administration, voici qu'ils ont suivi les errements de ceux qu'ils avaient remplacés, et nous avons vu M. Laffitte déclarer à la tribune qu'il lui était impossible de réduire le milliard, de rien changer aux dépenses ni aux impôts ; ils se sont perdus dans les mêmes abstractions ; ils ont poursuivi les mêmes chimères, paraphrasé et commenté la même métaphysique, choyé et caressé les mêmes intérêts. Il y a eu de beaux discours de plus ; mais le sort de l'industrie est resté le même. Il semble qu'aux yeux de ses propres enfants elle est frappée d'un anathème.

On dirait qu'il se souviennent qu'autrefois dans ces républiques si vantées de l'Italie et de la Grèce, le travail était l'apanage des esclaves, et qu'ils ne s'en souviennent que pour en avoir honte, tandis qu'ils ne devraient envisager le point si bas dont ils sont partis, que pour prendre courage et s'élancer, pleins d'une noble confiance, vers la haute destinée qui les attend.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

EXPÉDIÉ.

Brick Henry, Muster, New-Haven, M White & co.

ARRIVÉS.

Bateau à-vapeur Nashville, Minor, Nashville, avec 1151 balles coton et du tabac.

Navire Albree, Greaton, Boston, avec un chargement à divers. (Pour les noms des consignataires, voyez la partie anglaise.)

Brick Malaga, Higgins, Baltimore. (Pour les noms des consignataires, voyez la partie anglaise.)

Goélette Dorothea, Bathat, de la Havane, avec 391 sacs café à S Uncul'u.

AU BASSIN.

Goélette Emily, Featherston, de Covington, avec du bois et du coton à la vente, Duret, Adams & co. et à ordre—10 passagers.

MEMORANDA.

Navire Nile, Rocket, parti d'ici, est arrivé à New-York le 27 du mois passé.

Salle d'Orléans.

Anniversaire de la naissance de Washington, 22 février 1831.

UNE souscription est ouverte pour un bal et un souper qui auront lieu dans la salle d'Orléans, chaque souscripteur paiera dix piastres en recevant son billet.

La liste est déposée chez Mr. J. Davis, et devra être close au retrait prochain ; dans le cas que celle-ci ne serait point remplie ce jour, une autre souscription sera ouverte au public pour le bal paré dont les prix seront de trois piastres, et pour ceux qui auront des dames à accompagner deux piastres pour ceux qui n'en accompagnent point.

15 fev.

Nègres à vendre.

LE soussigné vient de recevoir pour vendre une certaine quantité d'esclaves ; parmi lesquels se trouvent des nègres de champs, des garçons, des tailleurs, des domestiques de magasins des deux sexes, un cuisinier qui parle français, des blanchissauses et des repasseuses, de couturières. Tous les susdits esclaves sont garantis tels qu'ils sont annoncés ici : dans le cas contraire la vente sera nulle. Les personnes qui désirent se procurer de bons domestiques feront bien d'aller à la maison neuve de M. Marigny, en face de la Levée, immédiatement après le canal Marigny.

15 fev—6 *Samuel M. WOOLFOLK.*

BATAILLON D'ARTILLERIE.

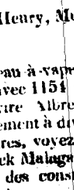

Le Bataillon prendra les armes dimanche prochain, 20 du courant, à 9 heures du matin ; école de bataillon et exercice à feu ; équipement complet et pantalons oleus.

Par ordre,

15 fév. U. DUREL, adj. major

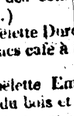

A LOUER, sept beaux magasins à trois étages, situés rues Conti et Levée, livrables à dater du 1er. mars prochain. S'adresser à H. PERRET & CHARBONNET ou à JOHN GARNIER.

15 fév.

AVIS.—Il a été volé à la Havane, DEUX MONTRES françaises, en or ; l'une est à répétition, de *Breguet* à *Fils*, et porte le No. 2023 ; l'autre est de *Louis Humbert*, et porte le No. 6389. Une récompense de TRENTE DOUBLONS sera donnée à celui qui les remettra à D. Juan Madrazo, rue de Cuba, No. 154, à la Havane.

15 fevrier—9

AVISO.—En la Habana se extravió... dos relojes de fabricación, ambos de oro, franceses ; el uno de repetición, de *Bréguet* é hijo, No. 2023, y el otro, de *Louis Humbert*, No. 6389. En dicha ciudad, calle de Cuba, No. 152, D. Juan Madrazo dará por ellos TREINTA onzas de oro.

15 de febrero.

CIGARRES.—24 milliers Cigares de la Havane, de qualité supérieure, reçus par la goélette Bashaw, et à vendre par

11 fév Wm. G. HEWES, rue du Camp

CAFE', CITRONS et Sirop de Limon.—89 sacs café de la Havane, 20 caisses citrons et 18 douz. sirop de limon, en débarquement et à vendre par

11 fév A. GURNEY, 62, rue Gravier

20 BARILS Bierre (ale) de qualité supérieure, reçue par le navire Talma et à vendre par

11 fév P. B. PENNY. Rue Bienville, No. 28.

150 BARILS Pure moss inspecte, 40 do. Huile de lin, 275 barils et 50 demi-barils Farine fraîche, 50 barrillets Beurre de l'Ohio, reçus et à vendre par

13 jan. STETSON & AVERY.

SUCRE BLANC de la Havane.—100 caisses, qualité supérieure, à vendre par

11 jan. J. W. ZACHARIE & CO.

EN débarquement du navire Alabama, de New-York, et à vendre par les soussignés, 50 fréquins Beurre de Goshen,

25 barriques Fromage de Goshen,

100 caisses Tabac manufacturé, de 8, 12 et 16 à la livre.

4 janvier THOMSON & GRANT. No. 29, rue de la Levée

REEMMEAT reçu, un assortiment de Brosses à dent et à peintures, et Chevrotines moulées et patentées, à vendre par

6 janvier J. W. ZACHARIE & CO.

SACS & TOILES D'EMBALLAGE.

300 sacs à sel de double tresse ; 75 rouleaux toiles d'emballage, à vendre par

17 jan. J. W. ZACHARIE & CO.

A VENDRE.

175 boucauts très beau sucre sur l'habitation de mde. Lavergne. S'adresser à

11 jan. H. PERRET & CHARBONNET.

Théatre d'Orléans.

MARDI, 15 FEVRIER 1831.

La première représentation de la reprise de

Les Rêveries

RENOUVELÉES DES GRECS,

Parodie d'Iphigénie en Tauride, en trois actes, ornée de tout son spectacle. On commencera par

Préville et Taconnet,

Ou la Comédie sur le Bon vieux temps,

Vaudeville en un acte.

THEATRE & SALLE DE BAL D'ORLEANS

BAL DU MARDI-GRAS,

Dans les deux salles.

MARDI PROCHAIN, 15 FÉVRIER,

Pour la cloture du Carnaval.

Grand Bal Paré et masqué.

Dans lequel on n'admettra les dames qu'avec un billet personnel ; celles qui n'en auront point reçu paieront les leurs ..... $1.

Le prix pour les cavaliers est..... 1. 50

Moitié prix pour les enfans.

☞ L'entrée principale est par le salon de M. Davis ; les portes seront ouvertes à 7 heures.

N. B. Le spectacle de ce jour commencera à 6 heures et demie très-précises, et à onze heures la salle du théâtre sera ouverte au public pour le bal.

Pour éviter l'encombrement des salles, on ne permettra l'entrée à aucun domestique.

12 fev

SALLE DE BAL,

Encouragement aux Artistes Orléanais.

Dernier bal du Carnaval.

Mardi-Gras, 15 Fevrier.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ.

Prix d'entrée : Cavalier $1 50, les dames 50 cts. 15 fev—1

Ménagerie.

25 ARPENTS DE TERRE.

Au coin des rues d'Orléans et Royale, près du Théâtre d'Orléans.

L'EXHIBITION des animaux en cage commencera à 7 heures du soir.

Les exercices des quatre petits chevaux et des ânes, des chameaux, lamas, elephant &c. dans le cirque, à 8 heures.

M. J. Wright, garçon des lions d'Asie, entrera dans la cage avec les carnassiers à 8 heures.

A la demande d'un grand nombre de citoyens, il a l'honneur de donner à manger aux animaux à 9 heures, en présence des assistans.

N. B. On aura toutes les attentions pour les personnes qui visiteront pendant le jour, depuis les heures du matin jusqu'à 5 heures de l'après-midi.

11 fév—3

Il a été volé aux encheres, le 10 courant, rue Bourbon, No. 16, un CHEVAL GRIS, âgé de 4 à 5 ans, selle et bride. Le cheval est requis de venir le retirer, en payant les frais du présent, et autres.

11 fév.—3 L. A. PIGNOUY.

Café Tricolore.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitans de la campagne, qu'ils ont ouvert un café, rue d'Orléans, dans ce corps de bâtiment situé entre le Théâtre, en outre de la Table d'hôte qu'ils tiennent au premier étage, et qui est servie à 3 heures un quart précises. Leur cave de la table ne laissera rien à désirer pour la propreté et la délicatesse des mets.

Ils trouveront toujours à la boutique des bières anglaises et du vin choisi. Les dames qui désireront un spectacle pourront faire demander et il sera établi une espèce de rafraîchissement. Elles seront servies avec diligence et honnêteté.

10 février PLUMARD & CHERI.

Nouveau supplément de Chapeaux, Souliers, &c

Rue de la Levée, No. 66.

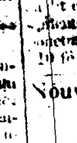

LE soussigné vient de recevoir par le paquet Orwitt-Clinton un bel assortiment de Chapeaux, Bottes et Souliers, commandé par lui expressément pour ce marché. Il aussi en magasin, l'importation récente, 60 douzaines bonnets de la meilleure qualité, de bonnes grandeurs et ayant de grandes commodités, lesquels il les vendra par douzaine à des prix fort justes ; il les vendra par douzaine à des prix

8 fev. MALCOLM M'CALAUM.

BUREAU D'AGENCE D'AFFAIRES ET DE COMMISSION—*Rue de la Douane*, No. 61

OU se charge dans ce bureau de la liquidation des affaires litigieuses et autres ; des recouvremens de toute espèce ; de la vente et de l'achat des propriétés mobilières ou immobilières, des titres, créances &c.

On s'y charge également de la rédaction de tous contrats ou obligations sous seing privé, et de tous traductions dans les trois langues. Le bureau est ouvert de 10 à 2 heures. [4 fév—6m.

LOTERIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE NATCHITOCHES.

3ème. CLASSE DE 1831.

Le tirage aura lieu le Mercredi 16 Février.

GROS LOT

10,000 Piastres!!!!

1	LOT DE	$ 8,000	$	8,000
1	" "	1,800		1,008
1	" "	1,400		1,400
1	" "	1,200		1,200
1	" "	1,008		1,008
6	" "	500		3,000
6	" "	300		1,800
6	" "	200		1,200
6	" "	50		300
156	" "	30		4,680
156	" "	8		1,092
621	" "	5		3,105
7800	" "	4		31,200
$760 LOTS			$	73,080

15600 BILLETS BLANCS.

PRIX DES BILLETS

BILLETS ENTIERS..... $ 4.

DEMI BILLETS..... 2.

QUARTS DE BILLETS..... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES :—demi et quart en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET. *Directeur.*

2 fév.

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Zilia venant de Bordeaux,

10 paniers de 50 bouteilles vin de Madère,

20 caisses de 12 do. vin rouge,

10 do. de 12 do. vin blanc d'anis.

9 fév. PERRET & CHARBONNET.

CORDE D'EMBALLAGE. — 116 rouleaux corde d'emballage du Kentucky, en débarquement du bateau-à-vapeur Huntress, à vendre par

STETSON & AVERY.

27 jan. Rue du Camp, No. 27.

COUR DE DISTRICT.

Jeudi, 10 Février 1831.

Joseph Théodore Bauduc contre *ses créanciers.* (No. 6360.)

SUR la motion de Mr. D. Seghers, avocat des syndics des créanciers du failli, et sur l'enregistrement et le dépôt fait au greffe d'un tableau provisoire de distribution dans cette cause ; il est ordonné par la Cour que les créanciers du dit failli et tous autres que cela peut concerner, aient à déduire d'ici à samedi le 5 de mars prochain, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne sera pas homologué et confirmé conformément à la loi, et les fonds actuellement entre les mains des syndics, distribués conformément au dit tableau. Extrait des minutes.

14 fev.—7 2ps Jno. L. LEWIS, Greff.

INCINNATIAN, capitaine Perry, a commencé son chargement, et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à

1126 jan. *STETSON et AVERY.*

A FRETER,

Le brick doublé en cuivre, (A 1) NAVARINO, capit. Weeks, pouvant porter environ 400 boucauts sucre. S'adresser à

15 fevrier Wm. G. HEWES, No. 9, rue du Camp

POUR PHILADELPHIE,

Le native paquebot EDWARD BONNAFFE, capitaine Vandyke, doublé et chevillé en cuivre, est maintenant en déchargement et peut recevoir une cargaison sous peu de jours. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

15 fevrier S. C. BELL, No. 69, rue du Canal

A FRETER,

Un superbe brick du port de 150 tonneaux, doublé en cuivre et pouvant recevoir un chargement dans quelques jours. S'adresser à

12 fév STETSON & AVERY, 27, rue du Camp

POUR PORTO RICO.—Le beau brick fin voilier ATTENTION, capitaine J. Patten, ayant son chargement engagé, sera immédiatement expédié. Pour passage seulement, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Bienville, ou bien à P. B. PENNY,

11 fév Rue Bienville, No. 28.

ON DEMANDE un bon bâtiment pouvant porter de 400 à 425 bts. de sucre et mélasse, pour un port du nord. S'adresser à (1) fév) THEOD. NICOLET & Co.

A FRETER,

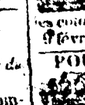

Le brick (A 1) ELVIRA, capitaine Joseph Grare, du port de 900 boucaux. S'adresser à

8 février Wm. G. HEWES, rue du Camp

POUR NORFOLK ET RICHMOND.

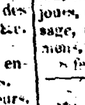

(*Passage seulement*)—Le beau brick fin voilier BOURNE, capitaine Barstow, maintenant à la côte, sera ici dans peu de jours, et sera expédié sur le champ. Pour passage, ce bâtiment ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou bien à

8 fev J. W. ZACHARIE & Co.

PARA CAPTO.

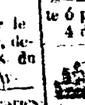

La goélette MARY, su capitan Almeida, saldrá á la mayor brevedad. Por flete ó pasage acudir á los Sres. TUYÉS y Ca.

4 de feb. Calle Real no. 73

A LOUER OU FRETER.

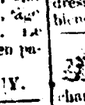

Le joli brick fin voilier DELAWARE, capitaine Wilson, de 150 tonx. jaugeant 180 boucaux. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou à [4 fév] J. W. ZACHARIE & Co.

A FRETER

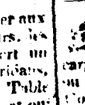

La goélette fine voilière SARAH, capit. Stevenson, est prête à prendre charge. Pour les conditions, s'adresser à

4 fev. J. W. ZACHARIE & Co.

POUR CHARLESTON.

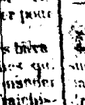

Le superbe brick ALFRED, capit. South, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à

4 fev STETSON & AVERY.

A LOUER OU FRETER.

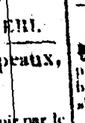

La jolie goélette PARAMOUNT, cap. Lasher, du port d'environ 80 lbts. de sucres elle sera prête à prendre du chargement sous trois ou 4 jours. Pour les conditions, s'adresser à

3 fev. LINCOLN & GREEN.

POUR BOSTON (paquet régulier.)

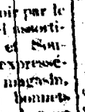

Le superbe brick fin voilier WILLIAM, capitaine Collins, ayant la plus grande partie de sa cargaison prête à aller à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

20 jan. STETSON & AVERY.

FRET POUR BALTIMORE.

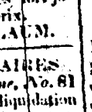

On a besoin d'un navire de moyenne grandeur pour prendre à peu près 200 boucauts de sucre sur une habitation à 9 lieues au dessus de la ville. S'adresser à

28 jan. THEO. NICOLET & CO.

A VENDRE, LOUER OU FRETER.

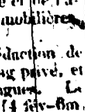

La jolie goélette NANCY, du port de 50 tonx. et construite depuis 18 mois. Elle porte 400 bls., et est prête à faire un voyage. Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine à bord, ou à

27 jan J. W. ZACHARIE & CO

LETTRES DE CHANGE sur Boston, à vendre STETSON & AVERY,

7 jan. Rue du Camp No. 27.

CHECKS à vue, sur la Banque des *Farmers & Mechanics* de Philadelphie, et sur Nashville (Tennessee) à vendre par

YEATMAN, WOODS & Co.

4 janvier—4m rue du Canal

LETTRES de Change sur New-York & Boston, à vendre par

31 déc Wm. G. HEWES.

DES LETTRES de Change sur New York, payables à vue, ou à trente et soixante jours, à vendre au No. 39, rue de la Levée.

1er. janvier THOMSON & GRANT

TRAITES sur Boston, New-York, Philadelphie et Paris, à vendre par

[29 déc.] H. PERRET & CHARBONNET

MOUCHOIRS de Madras—2 malles reçues par le brick William Henry, et à dito en magasin, superbes madras, à vendre par

9 février WILLIAM G. HEWES, No. 9, rue du Camp

BEURRE, FROMAGE, HUILE &C.

LES soussignés ont reçu par la plupart des derniers arrivages, et offrent à vendre : 45 fréquins beurre de Goshen frais ; 45 caisses fromage de Goshen ; 150 demi-bls. manqueraux à l'usage des familles ; 200 ballots thé poudre à canon, impérial et Hyson ; 600 boites savon à raser de fantaisie ; 33 caisses tabac *plump* de différentes qualités ; 15 barillets tripes en saumure ; 25 quarts de huile, vin d'Oporto ; 1 pipe et 1 quart de huile, do. Ténériffe ; 3 pipes do. 13 quarts de huile, do. Tenériffe ; 3 pipes do. Canarie ; 3 pipes et 3 demi-pipes do. Madère ; 2 pipes et 1 demi-pipe do. Sherry ; 2 pipes et 1 demi-pipe do. Lisbonne ; 1 pipe et 30 quarts de huile, do. St. Lucar ; 90 quarts de huile, do. huile, do. Malaga ; 90 quarts de huile, do. Santos ; Malaga doux ; 50 quarts de huile, do. Sicile ; 94 quarts de bls. do. Cette ; 70 quarts de bls. do. Colmenar ; 20 pipes eau-de-vie d'Otard et de Seignette ; 10 demi-pipes do. Seignette ; 10 pipes genièvre *London et Swan* ; 2 boucs. Rhum Jamaïque très-vieux ; 16 boucs. huile de baleine pure ; 10 bls. esprit de térébenthine pur ; 28 paquets étoupe ; 125 caisses verre 8 sur 10.

5 fév.—6 WHITE & Co. Rue de la Douane, no. 23.

75 Bbls. Jambons, qui seront délivrés sur une habitation située à 45 milles au-dessous de la ville, à vendre par

27 jan. THEODORE NICOLET & Co.

HUILE DE BALEINE.—50 barriques huile de baleine, première qualité, à vendre par

27 jan. STETSON & AVERY, Rue du Camp, No 27

RIZ.—94 tierçons Riz de première qualité, reçus de Charleston et à vendre par

22 janv. P. B. PENNY, Rue Bienville, No. 28.

DE LA TOILE à voile, ayant droit à la remise de droits, à vendre par

13 jan. Wm. G. HEWES, rue du Camp

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu Mardi 15 du courant, au magasin d'encan du soussigné, une quantité de limes, un boucaut Coutellerie fine.

14 février

PAR J. LE CARPENTIER.

IL sera vendu au café de la bourse d'Hewlett, vendredi 18 février, à une heure de l'après midi.

Une NÉGRESSE créole nommée Victoire, âgée d'environ 19 ans, un peu couturière et